



L'HIVERNAGE DE LA PALOMBE 2021/2022 EN GIRONDE

Introduction

Durant la période hivernale, les palombes sont dénombrées afin de pouvoir estimer les effectifs hivernants qui séjournent dans le département. Les oiseaux sont comptés sur l'ensemble du territoire de la mi-décembre à la mi-janvier via 2 méthodes :

- en avion pour la zone forestière du massif des Landes de Gascogne (Médoc et Sud Gironde);
- dans les principaux dortoirs connus pour les zones agricole et urbaine.

Ces comptages sont effectués sous la coordination du GIFS, conjointement avec les autres départements du Sud-Ouest abritant de fortes populations hivernantes.

Bilan général

Le tableau ci-après (Figure 1) présente les résultats pour l'ensemble du département, avec les comptages de décembre et de janvier.

	Résultats	Total	Moyenne	
Décembre 2021	32 070	57 027	20 E12 E	
Janvier 2022	24 957	3/ 02/	28 513,5	

Figure 1 : résultats totaux pour la saison 2021-2022

Les comptages du mois de décembre 2021 ont permis de recenser 32 070 palombes. Un peu moins d'oiseaux ont été comptabilisés en janvier avec un chiffre de 24 957 (à noter que la zone forestière comptée en avion n'a pas été réalisée en janvier en raison des conditions météorologique)

Nous arrivons ainsi à un total de **57 027 palombes** pour cette saison.

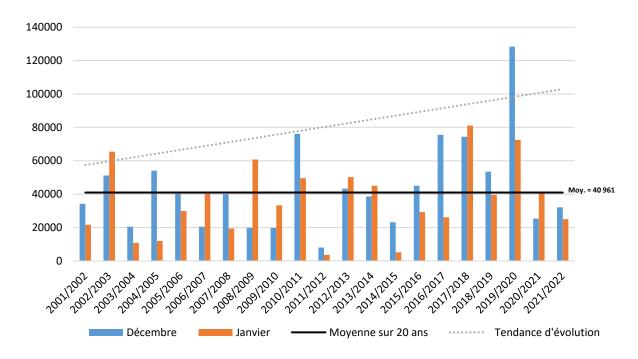


Figure 2 : évolution du nombre de palombes en hivernage en Gironde depuis 2000

Depuis 2000, l'hivernage des palombes dans le département est fluctuant en fonction des années, mais montre tout de même une certaine tendance à l'augmentation des effectifs.

Cependant il y a eu moins d'oiseaux lors de cette saison 2021/2022, avec des chiffres en dessous de la moyenne observée depuis 20 ans.

Bilan par zone

Zone agricole et urbaine

Les comptages en zone agricole et urbaine consistent à dénombrer les oiseaux dans les dortoirs hivernaux. Un premier passage est effectué le soir pour avoir une estimation du nombre d'oiseaux arrivant sur le dortoir et le comptage est réalisé le matin suivant.

Les principaux dortoirs se trouvent au Sud-Est du département dans les secteurs du « Réolais et Bastides » ainsi que du « Sud Gironde ». Les dortoirs les plus importants sont ceux situés sur les communes de :

- SAINT-SULPICE-DE GUILLERAGUE (total = 15 297)
- SIGALENS (total = 12 298)
- SAUVETERRE-DE-GUYENNE (total = 6 292)
- LOUBENS (total = 6 000)

Les effectifs ont été légèrement plus nombreux en décembre qu'en janvier.

Pour la zone urbaine, le dortoir de MERIGNAC-PESSAC admet un nombre d'oiseaux d'environ 1 300 oiseaux.

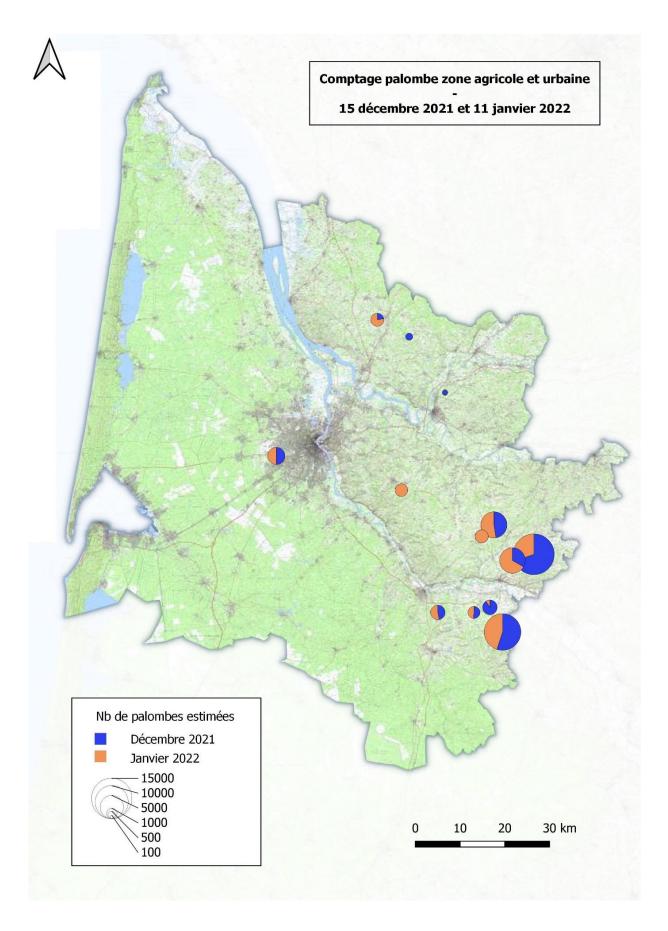


Figure 3 : carte des comptages en zone agricole et urbaine

• Zone forestière

Dans les grandes zones forestières du Médoc et du Sud Gironde, les oiseaux sont dénombrés en avion entre 12h et 14, en survolant des zones d'alimentation (forêts de chênes, champs de maïs récoltés...). La position de chaque vol est renseignée ainsi que les effectifs.

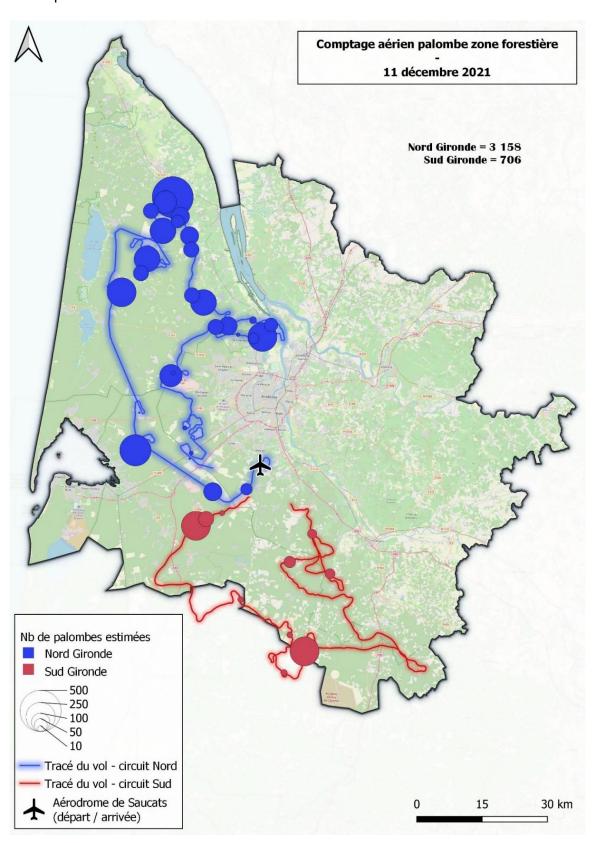


Figure 4 : carte des comptages en zone forestière

A noter que seul le passage de décembre a pu être effectué, en raison de trop mauvaises conditions de vol en janvier.

Durant ce comptage, 3158 palombes ont été répertoriées pour le secteur Nord (Médoc) avec le plus gros des effectifs entre les communes de LESPARRE-MEDOC, SAINT-LAURENT-MEDOC et CARCANS. Seulement 706 oiseaux furent dénombrés sur le secteur Sud, plutôt situé vers CAZALIS et Le BARP.

Récapitulatif des zones

Le tableau ci-après (Figure 3) détaille les résultats des comptages pour les zones forestière, agricole et urbaine.

	ZA	ZF	ZU	Total	Moyenne
Décembre 2021	26 844	3 864	1 362	32 070	10 690
Janvier 2022	23 610	-	1 347	24 957	12 478,5
Total	50 454	3 864	2 709	57 027	
Moyenne	<i>25 227</i>	3 864	1 354,5		

Figure 5 : résultats par zone en 2021-2022

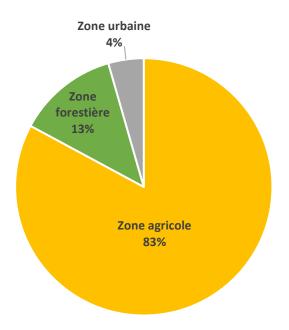


Figure 6 : répartition des comptages par zone en 2021-2022 (moyenne)

Plus des trois quarts des palombes ont été dénombrées en zone agricole. Assez peu d'oiseaux furent présents dans le massif forestier des Landes de Gascogne, cela pouvant s'explique par la faible glandée observée à l'automne.